

Immigration

Les étudiants subsahariens face à la précarité

La vie des étudiants subsahariens au Maroc est de plus en plus précaire et alarmante. Ces derniers butent sur d'énormes difficultés financières allant du loyer, assez souvent élevé pour ceux ne logeant pas dans des cités universitaires, aux problèmes relatifs au transport pour ceux ne pouvant loger à proximité de leurs établissements. Cette difficulté crée assez souvent une situation d'absentéisme scolaire, des relations conflictuelles avec les propriétaires de maison. Un étudiant centrafricain M... résidant à Kénitra, anxieux confie « j'avais un retard de loyer d'un mois. J'ai payé au bailleur ce que je lui devais. Il exige que je lui donne l'argent de ce mois au plus tard demain sinon je quitte la maison ». De telles situations suscitent d'incessantes questions qui s'articulent autour des solutions à apporter afin d'apaiser le séjour de ces étudiants au Maroc.

Confrontés à cette question de survie, certains étudiants, surtout les plus fragilisés provenant de milieux non aisés, optent pour des petits travaux rapportant quelques sommes dérisoires tels que la coiffure, des cours de soutien scolaire...

D'autres se dirigent de plus en plus vers les centres d'appels et parfois, se laissent ainsi consumer par ce travail au détriment de leurs études. La catégorie vivant exclusivement de la bourse de l'AMCI vit chaque année dans l'attente et l'incertitude d'une attribution de bourse à savoir que cette bourse ne peut toujours pas couvrir tous leurs besoins.

Ce problème de survie s'est toujours posé étant donné l'insuffisance de la bourse, quoique ces dernières années la question ait pris une plus grande ampleur, surtout en relation avec les étudiants de Master et Doctorat qui n'ont plus la bourse de l'« AMCI ». En effet, inter-

rogé sur cette décision publiée en Mars dernier, M. Hassan Touri, Secrétaire Général de l'AMCI, lors d'une réunion organisée samedi 24 Mars à la cité universitaire sise à Hay Ryad à Rabat avec les représentants de la CESAM (Confédération des Etudiants et stagiaires Africains au Maroc), a expliqué aux étudiants que l'attribution de la bourse après un cycle de « formation initiale » n'est pas automatique si l'on s'entient aux « lettres d'information » signées par les étudiants lors du départ de leurs pays respectifs. Le responsable a aussi ajouté que si la bourse était renouvelée au cours des années antérieures, cela était dû essentiellement au fait que les étudiants provenant des pays partenaires de l'AMCI dans le cadre d'une formation au sein des établissements marocains n'atteignaient pas souvent le quota qui leur était réservé par l'Agence. Ainsi, le reliquat de bourse non utilisée était reversé aux étudiants les plus méritants. Contrairement, d'après ses dires, cette année, avec l'arrivée de nouveaux pays et l'augmentation du quota officiel des étudiants des pays déjà présents au Maroc, l'effectif total s'est accru à 7248 boursiers tandis que l'Agence prévoyait 6000 à 6800 boursiers, ce qui a empêché l'attribution des bourses master-doctorat.

Cette situation préoccupante des étudiants subsahariens au Maroc touche à la fois ceux des écoles privées ainsi que ceux inscrits dans l'enseignement public.

Cependant, le problème se pose majoritairement au niveau de la deuxième catégorie dont la présence au Maroc a été essentiellement instiguée par leur brillante scolaire et l'attribution d'une bourse d'excellence par le Maroc, un avantage qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre le Royaume du Maroc et ses partenaires afri-

cains. Ceci étant, il devrait avoir une responsabilité de la part des deux partenaires. Au moment où le Maroc respecte les clauses de son accord en versant à temps régulier la bourse bimensuelle aux étudiants subsahariens engagés dans les formations initiales, les Etats Africains pour des raisons inconnues ne s'investissent pas toujours pour le bien être de leurs ressortissants.

Certains Etats envoient leurs étudiants au Maroc, mais une fois qu'ils y sont les laissent à leur propre merci, conscients eux –mêmes de l'insuffisance de la bourse qui leur ait attribuée. Ceci est le cas des pays comme le Congo Démocratique, la RCA, la Côte d'Ivoire.... D'autres à l'instar du Cameroun, quand même conscients de cette situation, ont mis sur pieds un programme de compléments de bourse, mais même à ce niveau se pose un problème : l'irrégularité des bourses. Si dans les programmes, il est mentionné que les étudiants ont droit à une bourse trimestrielle, celle-ci est versée de manière intermittente, après une attente de longue haleine par les étudiants. D'autres pays tels que la RCA ont même entériné ce programme pour le décliner après.

Il est urgent de reconsidérer la politique en faveur des étudiants subsahariens au Maroc et valoriser cette coopération Sud-Sud porteuse d'avenir.

Cette situation précaire des étudiants subsahariens élites de leurs pays est susceptible de compromettre l'évolution intellectuelle de ces derniers et les pousser à exercer des fonctions subalternes ne correspondant pas à leurs ambitions, ni aux ambitions des pays africains qui les considèrent comme un capital futur pour leur propre développement. Cela peut expliquer pourquoi ces derniers s'évertuent à dénombrier le taux de fuite de cerveaux.

Danielle France Engolo